LE PERMIS AM

DURÉE DE LA FORMATION

La formation dure 8 heures minimum. Elle doit se dérouler sur 2 jours minimum et ne peut excéder 4 heures par jour.

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE À LA FORMATION

L'élève doit obligatoirement posséder un livret de formation.

Avant l'entrée en formation, l'élève doit répondre à un questionnaire préalable à la formation. Ce questionnaire lui permet de réfléchir à son objectif, de faire le point sur l'état de ses connaissances ainsi que sur le regard qu'il porte sur la conduite et la sécurité routière. Il permet à l'enseignant d'adapter son enseignement aux besoins de l'élève.

ÉQUIPEMENT PENDANT LA FORMATION

Pour suivre la formation au permis AM, un équipement réglementaire est obligatoire : casque et gants homologués, chaussures montantes, blouson et pantalon résistant.

BIEN COMPRENDRE LE PERMIS AM

	Cyclomoteur		Quadricycle léger
Âges	14 ans		
Nombre de roues	2 roues	3 roues	4 roues
Définition	L1e	L2e	L6e
Vitesse	≤ 45 km/h		
Cylindrée ou Puissance	50 cm³ ou 4 kW		
Poids à vide	-		< 350 kg

LA FORMATION DE 8 HEURES MINIMUM

LE PROGRAMME DE FORMATION			
Séquences	**Durée**	**Intitulé**	**Contenu**
1	**30 minutes**	Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.	• Permet à l'enseignant de mieux connaître l'élève. • Facilite les échanges sur le respect des règles, les grandes thématiques de sécurité routière et sur les comportements.
2	**Minimum 1 h** ①	Formation à la conduite hors circulation.	• Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : les équipements et leurs rôles ; la connaissance des principaux organes du véhicule ; la maîtrise technique du véhicule hors circulation.
3	**30 minutes**	Apports théoriques (code de la route).	• Permet l'acquisition ou le rappel de connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence de formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation.
4	**Minimum 3 h** ①	Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.	• Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : démarrer et s'insérer ; ralentir et s'arrêter ; stationner ; rechercher les indices utiles ; franchir les intersections ; changer de direction.
5	**Minimum 1 h** ②	Sensibilisation aux risques	• Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence d'un parent de l'élève mineur. Elle permet d'informer, de conseiller, de sensibiliser et de responsabiliser sur les enjeux de la conduite et sur les compétences travaillées durant la formation. En fonction des profils identifiés, quatre thématiques sont traitées.

① **Les séquences 2 et 4** cumulées doivent avoir une durée minimale de 6 h (conduite effective par élève).
② **La séquence 5** doit être réalisée en présence d'un représentant légal si l'élève est mineur.

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

➢ PERMIS / FORMATION 2 ROUES :

- PERMIS AM / BSR (cyclo jusqu'à 50cm3, à partir de 14 ans)
  - ☐ 2 photos d'identité (e-photo conseillée).
  - ☐ 3 enveloppes timbrées format A5.
  - ☐ 1 copie de la carte d'identité en cours de validité recto verso.
  - ☐ 1 copie de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1 ou 2 (ASSR1 ou 2), **ou** l'Attestation de Sécurité Routière (ASR).
  - ☐ 1 copie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) **ou** l'attestation provisoire en instance de convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) **ou** de l'attestation individuelle d'exemption.
  - ☐ 1 copie de l'attestation de recensement.
  - ☐ 1 justificatif de domicile au nom de l'élève.
    - Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève, merci de joindre une attestation d'hébergement (voir modèle joint) **et** 1 copie de la carte d'identité en cours de validité recto verso de l'hébergeant.

- PERMIS A1 (moto jusqu'à 125cm3, à partir de 16 ans)
  - ☐ 2 photos d'identité (e-photo conseillée).
  - ☐ 3 enveloppes timbrées format A5.
  - ☐ 1 copie de la carte d'identité en cours de validité recto verso.
  - ☐ 1 copie du permis de conduire en cours de validité (si titulaire du permis AM/BSR).
  - ☐ 1 copie de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1 ou 2 (ASSR1 ou 2), **ou** l'Attestation de Sécurité Routière (ASR).
  - ☐ 1 copie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) **ou** l'attestation provisoire en instance de convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) **ou** de l'attestation individuelle d'exemption.
  - ☐ 1 copie de l'attestation de recensement.
  - ☐ 1 justificatif de domicile au nom de l'élève.
    - Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève, merci de joindre une attestation d'hébergement (voir modèle joint) **et** 1 copie de la carte d'identité en cours de validité recto verso de l'hébergeant.

- PERMIS A2 (moto bridée à 35KW, 47,5CV, à partir de 18 ans)
  - ☐ 2 photos d'identité (e-photo conseillée).
  - ☐ 3 enveloppes timbrées format A5.
  - ☐ 1 copie de la carte d'identité en cours de validité recto verso
  - ☐ 1 copie du permis de conduire (si titulaire d'un permis en cours de validité).
  - ☐ Si c'est un 1er permis :
    - 1 copie de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1 ou 2 (ASSR1 ou 2), **ou** l'Attestation de Sécurité Routière (ASR).
    - 1 copie du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) **ou** l'attestation provisoire en instance de convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) **ou** de l'attestation individuelle d'exemption.
    - 1 copie de l'attestation de recensement
  - ☐ 1 justificatif de domicile au nom de l'élève.
    - Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève, merci de joindre une attestation d'hébergement (voir modèle joint) **et** 1 copie de la carte d'identité en cours de validité recto verso de l'hébergeant.

- FORMATION PASSERELLE A2 -> A (moto débridée, après 2 ans de permis A2)
  - ☐ 2 photos d'identité (e-photo conseillée).
  - ☐ 3 enveloppes timbrées format A5.
  - ☐ 1 copie de la carte d'identité en cours de validité recto verso
  - ☐ 1 copie du permis de conduire A2 en cours de validité.
  - ☐ 1 justificatif de domicile au nom de l'élève.
    - Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève, merci de joindre une attestation d'hébergement (voir modèle joint) **et** 1 copie de la carte d'identité en cours de validité recto verso de l'hébergeant.

- FORMATION L5e (moto/scooter jusqu'à 125cm3, tricycle à moteur, après 2 ans de permis B)
  - ☐ 1 photo d'identité.
  - ☐ 1 copie du permis de conduire B en cours de validité.

- PERFECTIONNEMENT / REMISE A NIVEAU
  - ☐ 1 copie du permis de conduire en cours de validité de la catégorie demandée.

Attestation d'hébergement

Je soussigné M. / Mme ……...

Né(e) le …… à …….

Déclare sur l'honneur héberger à titre gratuit :

M / Mme …….

né(e) le ……..à ……,

à mon domicile situé au

……

……

depuis …….....

Fait à ……, le ……

L'élève M. / Mme

AUTO ECOLE HENRY
SARL à associé unique au capital de 1500 €
27 rue de Sarrebourg
54300 LUNEVILLE
Tel : 03.83.74.22.17 – autoecolehenry@hotmail.com
N° SIRET : 847 559 218 00015 – Code APE 8553Z
N° déclaration d'activité : 44540378354 - Agrément : E19 054 00030
www.autoecolehenry.com